

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Eléments de droit commercial (5ZZ1001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en sciences économiques	Cours: 4 ph	écrit: 2 h	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

• Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Prof. Dr. Olivier Hari, Faculté de droit, Chaire de droit des sociétés et de l'entreprise, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel (olivier.hari@unine.ch). Monsieur Ulysse DuPasquier assistant doctorant, et Madame Floriane Piguet, assistante-doctrorante.

Objectifs:

Le droit joue un rôle essentiel dans tous les volets de l'activité commerciale. Le but du cours est de permettre aux étudiants de mieux comprendre l'utilité du droit, et comment il sert les intérêts de l'entreprise.

Contenu

Après une brève introduction relative au système juridique suisse, les six modules suivants seront dispensés :

- 1. L'entreprise: qu'est-ce que c'est? Etude de la notion de sujet de droit, d'entreprise, et aperçu des formes juridiques permettant l'exploitation d'une entreprise commerciale
- 2. L'entreprise et ses co-contractants: étude des principaux contrats commerciaux (vente, bail, travail, mandat, entreprise)
- 3. L'entreprise et les mauvais payeurs: procédure d'exécution forcée (procédure préalable, saisie, faillite)
- 4. L'entreprise en difficulté: sauvétage d'une entreprise en difficulté

Forme de l'évaluation:

TP: Quatre contrôles continus open book (QCM, petites questions théoriques ouvertes et un petit cas pratique), un pour chaque module.

TP n°1 : 14.03 (ordinateur, tablette ou téléphone connecté à internet sont requis pour ce TP)

TP n°2 : 04.04 TP n°3 : 02.05 TP n°4 : 16.05

Examen : 30.05. Examen écrit open book de 2 heures lors de la dernière séance de cours.

Note finale: moyenne des trois meilleurs TP: 50%, résultat de l'examen, 50% Rattrapage : Examen écrit de 2h uniquement pendant la session d'examen suivante.

Documentation:

Sur Moodle

Pré-requis:

Aucun

Forme de l'enseignement:

Cours ex cathedra et discussions, complétés par des séances d'exercice. Quelques intervenants externes viendront également faire part de leur expérience en lien avec la vie juridique d'une entreprise (notaire, banquier, spécialiste du droit de la propriété intellectuelle) si le temps le permet et selon la disponibilité des orateurs.